

Actualité Juridique famille

Prestation compensatoire :
à quoi sert la déclaration
sur l'honneur ?

L'action en nullité pour
insanité d'esprit du testateur
doit être intentée dans
un délai de cinq ans

Preuve des récompenses :
l'encaissement de deniers
propres par la communauté
fait présumer le droit
à récompense

Rapport en valeur
de la donation
d'un immeuble commun

Résidence alternée et besoins
de l'enfant : l'opinion
des psychologues

LIQUIDATION DU RÉGIME MATRIMONIAL DANS LE CADRE D'UN DIVORCE

Comité scientifique

Isabelle Chaussade,
Juge aux affaires familiales

Pierre-Jean Claux
Notaire

Danièle Ganancia
Magistrat

Frédérique Granet,
Professeur à la faculté de droit
de Strasbourg

Claude Lienhard,
Avocat, Professeur des Universités

31-35 rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14
Tél. rédaction 01 40 64 53 13
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : ajfamille@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nathalie de Baudry d'Asson

RÉDACTION

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Ève Charbonnier

Rédacteurs

Laurence Attuel-Mendès

Frédéric Bicheron, *Maître de conférences
à l'Université Paris II*

François Chénéde

Stéphane David, *Maître de conférences
à l'Université Paris XII*

Patrice Hilt, *Docteur en droit*

Secrétaire de rédaction

Jocelyne Londero

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing : Corinne Ménager

Relations clients : Marie-Hélène Tylmah

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél : 0 820 800 017

Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement (1 an)

France : 149 € TTC

Étranger : 165 € TTC

Prix au numéro : 17 € TTC

ISSN 1630 - 2206

n° CPPAP 1008 k 80976

Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 euros

Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE : 221 A

TVA : FR 69 572 195 550

La reproduction, même partielle,

de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL

119

ACTUALITÉS

122

DOSSIER

124

Liquidation du régime matrimonial dans le cadre d'un divorce

Le nouveau calendrier liquidatif
par Pierre-Jean CLAUD

125

La détermination du régime matrimonial
en droit international privé
par Stéphane DAVID

127

Avantages matrimoniaux et divorce
par Pierre-Jean CLAUD

134

Actes frauduleux et recel
par Pierre-Jean CLAUD

135

Donations entre époux
par Pierre-Jean CLAUD

138

PRATIQUES

140

Résidence alternée et besoins de l'enfant : l'opinion
des psychologues
par Mireille LASBATS

140

JURISPRUDENCE

143

DIVORCE

La prestation compensatoire est insaisissable
Cass. 1^{re} civ., 10 mars 2005

143

Prestation compensatoire : à quoi sert la déclaration sur l'honneur ?
Cass. 2^e civ., 11 janv. 2005

144

ÉTAT CIVIL

Le fonctionnement des services de l'état civil relève de la
compétence des juridictions judiciaires
T. confl., 14 févr. 2005

146

LIBÉRALITÉS

L'action en nullité pour insanité d'esprit du testateur doit être
intentée dans un délai de cinq ans

Cass. 1^{re} civ., 11 janv. 2005

146

On ne reconnaît pas un testament au seul emploi de termes
sacramentels

Cass. 1^{re} civ., 11 janv. 2005

147

RÉGIMES MATRIMONIAUX

La séparation de biens nécessite également une liquidation
CA Paris (25e ch. A), 28 janv. 2005 **148**

Preuve des récompenses : l'encaissement de deniers propres par la
communauté fait présumer le droit à récompense
Cass. 1re civ., 8 févr. 2005 (2 espèces) **149**

SUCCESSIONS

Les derniers feux de la théorie des comourants
Cass. 1re civ., 8 févr. 2005 **151**

Rapport en valeur de la donation d'un immeuble commun
Cass. 1re civ., 14 déc. 2004 **151**

VEILLE

ADOPTION

Nom de l'adopté simple : exigence du nom de l'adoptant
Cass. 1re civ., 22 févr. 2005 **153**

CONCUBINAGE

Liquidation des intérêts pécuniaires des concubins : existence et rupture
d'un contrat de travail
Cass. soc., 8 févr. 2005 **153**

DIVORCE

Les mesures provisoires sont exécutoires de plein droit
Cass. 1re civ., 11 janv. 2005 **154**

MAJEURS PROTÉGÉS

Un majeur sous curatelle ne peut faire seul un acte de disposition
CA Paris (25e ch. B), 14 janv. 2005 **154**

DONNÉES CHIFFRÉES **155**

Chiffres utiles **155**

Prestations - Aliments **157**

ADOPTION PLÉNIÈRE

Extrait d'acte de naissance
Mention prohibée p. 146

ADOPTION SIMPLE

Nom
Adjonction du nom de l'adopté (non) . p. 153

AUTORITÉ PARENTALE

Résidence alternée
Besoins de l'enfant - Opinion
des psychologues p. 140 (pratique)

CONCUBINAGE

Rupture
Liquidation des intérêts pécuniaires -
Contrat de travail p. 153

DIVORCE

Mesures provisoires
Exécution de plein droit p. 154

Prestation compensatoire
Déclaration sur l'honneur - Absence -
Conséquences p. 144
Insaisissabilité p. 143

ÉTAT CIVIL

Adoption simple
Nom de l'adopté p. 153

Extrait d'acte de naissance
Mention d'adoption plénière -
Mention prohibée - Faute p. 146

MAJEURS PROTÉGÉS

Curatelle
Acte de disposition - Nullité p. 154

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Communauté légale
Encaissement de deniers propres -
Présomption du droit à récompense . p. 149

Droit international privé
Détermination du régime p. 127 (dossier)

Liquidation dans le cadre d'un divorce
Actes frauduleux p. 135 (dossier)
Avantages matrimoniaux p. 134 (dossier)
Calendrier liquidatif p. 125 (dossier)
Donations entre époux p. 138 (dossier)
Recel p. 135 (dossier)

Séparation de biens
Nécessité d'une liquidation p. 148

SUCCESSIONS

Ouverture
Théorie des comourants p. 151

Rapport
Donation d'un bien commun p. 151

TESTAMENTS

Demande en nullité
Insanité d'esprit - Prescription
quinquennale p. 146
Emploi de termes sacramentels (non) -
Validité (oui) p. 147

Ce numéro contient un encart piqué à cheval
« abonnement à l'AJ famille et à l'AJ Pénal »
non folioté de quatre pages placé entre la
couverture et les pages 119 et 158.